

CARTE vise 2000 membres en 2027 pour rationaliser la rénovation énergétique des bâtiments publics

Communiqué de presse

Paris, le 24 octobre 2024

Les partenaires [ACTEE \(FNCCR\)](#), l'[ADEME](#), l'[ANAP](#) et l'[Amue](#), ont signé une convention à l'occasion de la deuxième rencontre annuelle de la *Communauté des animateurs de Réseaux Tertiaire Énergie* à Paris. **CARTE rassemble désormais 1200 spécialistes de la rénovation énergétique et transition écologique, et prévoit 2000 membres d'ici 2027.**

« Economes de flux », « Conseillers en énergie partagés » et « Conseillers en Transition Énergétique et Écologique en Santé » : 500 facilitateurs de la maîtrise de l'énergie et de la rénovation énergétique de quatre institutions partenaires se réunissent les 24 et 25 octobre à Paris à l'occasion des deuxièmes rencontres annuelles de la **Communauté des animateurs de Réseaux Tertiaire Énergie (CARTE)**.

Une convention pour un réseau qui se structure

Pour mener la rénovation de leur patrimoine, les maîtres d'ouvrage publics subissent plusieurs difficultés, dont la hausse des coûts de l'énergie et une complexité des projets à mener, nécessitant une véritable expertise technique, juridique et financière.

- Pour faire face à ces enjeux, ils peuvent bénéficier de l'accompagnement des différents réseaux qui composent la communauté CARTE, leur permettant d'avoir une ingénierie publique à disposition, notamment pour les petites collectivités ne bénéficiant pas de moyens suffisants.

La convention de coopération signée le 24 octobre est une nouvelle étape pour ce réseau créé en septembre 2022. ACTEE (FNCCR), l'ADEME, l'ANAP (Agence Nationale de la Performance sanitaire et médico-sociale), l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements d'enseignement supérieur), en sont signataires. La Convention définit trois grandes orientations :

- **Renforcer la coopération entre les réseaux** : Partage d'informations et de retours d'expérience, publications communes, formations conjointes et organisation d'une rencontre nationale annuelle.
- **Promouvoir les actions des accompagnateurs** : Sensibiliser les maîtres d'ouvrage aux avantages de recourir à un accompagnateur et accroître la visibilité de ces métiers.
- **Mutualiser les moyens et les compétences** : Développer une offre de conseil cohérente et accessible sur l'ensemble du territoire national.

20 temps d'échanges CARTE en 2024 pour une meilleure diffusion et dynamique territoriale

Des synergies territoriales se sont dessinées en 2024 avec des rencontres régionales, suivant le modèle de la rencontre annuelle CARTE, et des événements intermédiaires nationaux en ligne, baptisés "Café Connect". Ces rencontres contribuent à créer des liens entre les membres des réseaux, favorisent le partage des retours d'expérience et la diffusion des bonnes pratiques.

- Les événements en présentiels renforcent les temps d'échange inter-réseaux et la mise en relation des acteurs sur un même territoire.
- 17 rencontres régionales ont été organisées au cours de l'année passée, rassemblant 500 spécialistes.
- 3 rencontres en ligne, les "Café Connect" en 2024, ont rassemblé une centaine de participants pour partager des retours d'expériences, outils et ressources entre les réseaux de toute la France.

2000 facilitateurs attendus à l'horizon 2027

L'année 2024 a vu un renforcement des échanges entre les quatre réseaux et de la mutualisation des ressources. CARTE rassemble désormais 1200 spécialistes de la rénovation énergétique et transition écologique, en croissance de 20 % sur un an, grâce notamment au financement CEE et à l'implication du ministère de la santé dans le développement des conseillers en transition énergétique et écologique en santé. A l'horizon 2027, le réseau pourrait compter 2000 spécialistes de la rénovation énergétique, regroupant les 4 réseaux.

- € **Le catalogue de formation** continue regroupant l'offre des différents réseaux (ACTEE, ADEME ...), est étendu aux membres de la communauté CARTE. Destiné à améliorer la montée en compétences, notamment pour les profils récemment diplômés ou en reconversion, il propose trois niveaux de formation dans six domaines : technique, financier, juridique, animation, gestion de projets et "mon poste". Les sessions sont gratuites et sont proposées à Paris, Nantes, Strasbourg, Lyon, Marseille et Toulouse. <https://actee.catalogueformpro.com>
- € **Une plateforme numérique d'échange** est en cours de développement pour 2025, intégrant bonnes pratiques, guides, et espaces de dialogue entre professionnels.

« Les bâtiments publics représentent un gisement d'économies d'énergie conséquent, et les collectivités ont un besoin crucial d'accompagnement pour réaliser des économies d'énergie et des économies financières. Ainsi les économes de flux sont un maillon indispensable pour construire une stratégie de préservation et d'amélioration du patrimoine. La communauté CARTE innove avec une démarche inédite de mutualisation et de rationalisation de l'action publique. »

Hortense Fournel, *coordinatrice du pôle Animation & Réseaux ACTEE (SASU FNCCR).*

« Avec une superficie totale de 16,2 millions de mètres carrés bâtis, l'enjeu stratégique que représente le patrimoine immobilier des établissements d'enseignement supérieur et de recherche au sein des territoires est d'autant plus accentué par les défis écologiques et énergétiques actuels.

Face à cet enjeu, l'Amue s'est logiquement positionné comme membres fondateurs et co animateurs de la communauté CARTE depuis 2022. »,

Simone LARGER, directeur de l'Amue

« Maîtriser l'énergie est un enjeu majeur pour nos territoires. Face à des réglementations encore plus strictes, à une augmentation sans cesse croissante du coût de l'énergie et à une prise de conscience universelle sur les problématiques environnementales, les collectivités s'engagent et agissent pour réduire leurs consommations énergétiques. Mais, pour cela, elles ont besoin d'être aidées. C'est pour cela que l'ADEME déploie depuis maintenant une vingtaine d'années le service de Conseil en Energie Partagé. »

Olivia TURYN, animatrice du réseau des Conseillers en Energie Partagés à l'ADEME.

« Les enjeux de la maîtrise de l'énergie dépassent largement les aspects de sobriété et de réduction des consommations énergétiques dans le secteur de la santé. Qu'ils s'agissent d'établissements sanitaires ou médico-sociaux, ils sont liés à des questions de qualité et de sécurité dans les prises en charge des patients, de continuité de service et de confort pour une population généralement en situation de vulnérabilité. Par ailleurs, ces sujets s'intègrent dans une dimension plus large de transformation écologique du secteur pour que les activités de soins ne soient pas elle-même contributrices d'impacts environnementaux néfastes à la santé des populations. Convaincu que c'est en collectif que l'on pourra avancer rapidement sur ces enjeux, le réseau des CTEES déployés depuis 2022 s'est naturellement inscrit en synergie avec l'ensemble des autres réseaux. »

Camille DEVROEDT, experte immobilier - développement durable à l'ANAP et coordinatrice nationale du réseau des Conseillers en Transition Energétique et Ecologique en Santé.

Dossier de presse

CARTE : 1200 spécialistes de l'énergie

La communauté CARTE — **Communauté des Animateurs de Réseaux Tertiaire Énergie**, est constituée depuis septembre 2022. Un comité de pilotage et différents groupes de travail se réunissent régulièrement. Une première rencontre nationale a été organisée en novembre 2023 mobilisant près de la moitié des facilitateurs de la rénovation et animateurs de ces 4 réseaux.

Pour maîtriser la consommation et accompagner la rénovation des **400 millions de m² de bâtiments tertiaires** des collectivités, de la santé et des universités, 1055 facilitateurs se mobilisent au sein des quatre réseaux et des quatre partenaires de la communauté CARTE :

- **500 économistes de flux** Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique (ACTEE)
- **400 Conseillers en énergie partagés** de l'Agence de la transition écologique (ADEME)
- **165 Conseillers en Transition Énergétique et Écologique en Santé (CTEES)** pour l'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale (Anap)
- **80 économistes de flux de l'Agence de Mutualisation des Universités et Établissements (Amue)** en lien avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Les modes d'organisation de ces réseaux sont convergents : ils sont aujourd'hui formés, outillés et animés par leurs réseaux respectifs. Leur proximité a conduit à la création de CARTE.

Quatre institutions qui travaillent en réseau

La communauté CARTE a été créée pour **renforcer les échanges entre les quatre réseaux**, et **mutualiser les ressources**. Une dynamique s'est mise en place, et avec elle de nombreux **outils**, échanges de **bonnes pratiques**, **guides** et **espaces de dialogue**.

- **Une plateforme commune d'échanges de pratiques et ressources**
 - Les facilitateurs dépendent hiérarchiquement des collectivités et établissements employeurs, et bénéficient du support continu de leur réseau.
 - La communauté CARTE a pour ambition de mettre en place une plateforme commune, alimentée et partagée entre les cinq membres.
- **Un catalogue de formation partagé pour monter en compétences**
 - Un parcours de formation commun faciliterait la prise de poste des profils sortis d'école ou en reconversion.
 - La phase de test de cette mise en commun a été réalisée, et un catalogue est en réflexion.
- **Des synergies territoriales**
 - Des rencontres régionales sont envisagées sur le modèle de la rencontre annuelle CARTE.

- Il est envisagé d'élargir la communauté CARTE à de nouveaux partenaires.

Du diagnostic aux travaux, l'approche globale du « facilitateur »

En France, le bâtiment représente 43 % de la consommation finale d'énergie et 23 % des émissions de gaz à effet de serre.

Le **décret Éco Énergie Tertiaire (EET)** impose de réduire de **40 % d'ici 2030**, 50 % d'ici 2040, et 60 % d'ici 2050 la consommation énergétique finale des bâtiments tertiaires d'une surface supérieure à 1000 m².

Le facilitateur, intervient **en amont, pendant, et en aval de la rénovation énergétique** du parc public tertiaire, sur une maille « projet » définie par les structures employeuses. Sa mission : **accompagner les prises de décisions en faveur de la rénovation** énergétique et **optimiser au quotidien la gestion énergétique**.

- **État des lieux** : Bilan énergétique, inventaire du patrimoine, optimisation des contrats
- **Conseil** : Planification, passation des marchés, sensibilisation des publics
- **Financement** : Recherche des aides financières disponibles
- **Travaux** : appui au cadrage, aux consultations et à la sélection de prestataires
- **Post-travaux** : Optimisation des performances, mise en valeur des économies et des bonnes pratiques

A propos du programme ACTEE

Le programme Action des Collectivités Territoriales pour l'efficacité énergétique (ACTEE), porté par la FNCCR, accompagne les communes dans la rénovation énergétique de leur patrimoine et la substitution des énergies fossiles par des systèmes énergétiques plus performants et moins carbonés. ACTEE favorise le passage à l'acte des collectivités par la mise en place d'une ingénierie adaptée, sans financer les travaux. Les fonds mobilisés par ACTEE sont affectés à trois missions principales :

- **Financer des postes d'économies de flux**. Au sein des collectivités, ils conseillent et planifient les rénovations, du montage des dossiers de subvention au suivi des travaux.
- **Financer des audits selon une logique de mutualisation** : achats de logiciels, marchés d'audits, de travaux, installation de capteurs, etc.
- **Fournir un ensemble d'outils au service des collectivités** : simulateur, logiciels, cartographies, guides, formations, documents contractuels types et outils innovants.

Doté de 220 millions d'euros dans le cadre du plan sobriété, ACTEE a pour ambition d'engager des actions de rénovation dans 85 % des communes en France. www.programme-cee-actee.fr

Contact presse ACTEE : Tristan Saramon/tristan@decarb.one/06 66 66 29 41

A propos de l'Amue

L'Agence de mutualisation des universités et établissements d'enseignement supérieur ou de recherche (Amue) est en groupement d'intérêt public fondé en 1992, qui propose aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des outils, formations et services en support à leurs métiers.

Forte de 181 adhérents, l'Amue participe à l'amélioration de leur gestion en contribuant à l'élaboration de leur système d'information. Elle offre une gamme complète de logiciels dans les domaines de la gestion financière et comptable, des ressources humaines et de la paie, de la formation et de la vie de l'étudiant, de la recherche, etc.

Elle organise des séminaires et formations sur les questions qui touchent aux métiers de l'enseignement supérieur et la recherche, met en réseau la communauté universitaire et accompagne ses adhérents dans la mise en application des nouvelles orientations.

L'Agence, basée sur deux sites, Montpellier et Paris, rassemble 180 personnes, fonctionnaires et contractuels. <https://www.amue.fr/>

A propos de l'ADEME

À l'ADEME — l'Agence de la transition écologique —, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines — énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... — nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Pour rappel, les 400 CEP animés par l'ADEME accompagnent 8 000 petites communes disséminées sur un territoire souvent rural et couvrant 12 millions d'habitants, 120 000 bâtiments publics et des milliers de kilomètres de routes éclairées

A propos de l'Anap et des CTEES

L'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale est une agence publique de conseil et d'expertise qui agit avec et pour les professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux. Depuis 2009, elle a pour mission de soutenir, d'outiller et d'accompagner les établissements dans l'amélioration de leur performance sous toutes ses dimensions. Pour la mener à bien, l'Anap propose une offre d'accompagnement globale : diffusion de contenus opérationnels, organisation et animation de la mise en réseau et intervention sur le terrain.

Le réseau des CTEES, a été créé en 2021 dans le cadre du Ségur de la Santé. Il bénéficie d'un financement du ministère de la Santé et de la Prévention et de la Caisse nationale solidarité pour l'autonomie (CNSA) n. Ce dispositif prévoyait le financement d'amroce de 165 postes pour accompagner edes établissements sanitaire et médico-sociaux dans leur transition énergétique et écologique, que ce soit dans le déploiement des démarches RSE ou la mise en œuvre des politiques d'efficacité

énergétique. Animé par l'Anap, le réseau accompagne aujourd'hui plus de 5000 établissements sanitaires et médico-sociaux.

Les ressources Anap sur le développement durable : une offre globale, accessible à tous les établissements sanitaires et médico-sociaux : [61 productions « RSE »](#) et [des webconférences](#), une [plateforme nationale des bonnes pratiques](#) pour s'inspirer et partager ses initiatives, une [communauté de pratiques](#) pour échanger et trouver des solutions et un [réseau d'experts](#).

Contact presse : Anap : Gwendoline Miguel gwendoline.miguel@anap.fr 06 60 34 66 32